

MOUVEMENT 2025
DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE
Clôture le 30 août 2024 – 16h

Partie 2
Rubriques spécifiques à la province Sud

Liste générale des écoles de la province Sud et perspectives 2025	Pages 2-2 à 2-4
Informations mouvement province Sud	Pages 2-5 à 2-6
Directeurs d'école	Pages 2-7 à 2-10
Enseignants dans les écoles bilingues français / anglais	Pages 2-11
Enseignants locuteurs en langues et culture kanak	Pages 2-12
Postes spécialisés – DESED, dispo CLASS, ESI et CCEP	Page 2-13
Postes spécialisés – CLIS	Page 2-14



PROVINCE SUD
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA REUSSITE

SERVICE DE L'ÉPANOUISSMENT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

55 rue Georges Clémenceau,
BP L1 98849 Nouméa Cedex

Téléphone : 20 49 20 ou 29 49 16

Courriel : deres.sedp.mouvement@province-sud.nc

Affaire suivie par :
Christèle BOSSERELLE (20 49 20)
Audrey SARIMAN (20 49 16)

LISTE GENERALE DES POSTES en province Sud (2024) et perspectives 2025

ECOLES Nouméa	M : MATERNELLE E : ELEMENTAIRE P : PRIMAIRE	ORGANISATION EN AVRIL 2024 (Nombre de classes)				Total des classes avril 2024	Ecoles PRIORITAIRES Ecoles BILINGUES	POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS A LA RENTREE 2025 (Sans tenir compte des ouvertures/ fermetures de la carte scolaire 2025)	PERSPECTIVES CARTE SCOLAIRE 2025 A titre indicatif au 1 août 2024
		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	CLIS					
NOUMEA									
AMIOT (Magenta)	P	4	7		11		B	1	
BICHON (Orphelinat)	E		10		10				
BOLETTI (Magenta)	M	4			4			1	Ouverture de classes
BOYER CARLIER GS (Fbg Blanchot)	P	5	10		15			2	
BROQUET (Magenta)	E		10	Clis 1	11				
BURCK (Rivière-Salée)	E		10		10				
CACOT (Magenta)	E		6		6			1	
CHAMPMOREAU (Tuband)	P	3	6		9		B		
CHARBONNEAUX (Magenta)	E		11		11			1	
COSNIER (Nouvelle)	P	3	5		8	P		1	
COURTOT/GERVOLINO (PK5)	E		17	Clis 1	18			1	
DESBROSSE (Kaméré)	P	3	8		11	P		1	Ouverture de classes dont 1 CLIS
DUPONT (Receiving)	E		10		10			1	Possible ouverture de classe
FONROBERT (Kaméré)	P	3	5		8	P		1	Ouverture de classes
FRANGIPANIERS (Receiving)	M	6			6				
GRISCELLI (Vallée du Tir)	P	2	3	Clis 4	6	P			
HAVET (Ouémo)	P	4	7		11			1	
IRIS (5ème km)	M	7			7				
KOCH CAPUCINES - GS (VDC)	P	6	10	Clis 1	17				
LAIGLE (Tina)	P	4	10		14		B	3	
LEFRANCOIS (Orphelinat)	M	5			5				Possible ouverture de classe
LERICHE (Anse-Vata)	E		10	Clis 1	11				
LODS (Logicoop)	E		7	Clis 1	8	P			Fermeture de l'école
LOMONT (St-Quentin)	P	4	5		9	P		2	
LYS (Anse-Vata)	M	4			4				Possible ouverture de classe
MERMOUD (Tuband)	P	4	8		12			1	
NOELL/MOUCHET GS (Montravel)	P	3	8		11	P		1	Ouverture d'une CLIS
CEILLETES (Rivière-Salée)	M	6			6				
ORCHIDEES (Logicoop)	M	7			7				Fermeture de l'école
PENSEES (Magenta)	M	6			6				Ouverture de classes
PERRAUD (Magenta)	E		9		9	P			
PERVENCHES (Portes de fer)	M	8			8				Fermeture de l'école
PETUNIAS (Vallée du génie)	M	4			4				

ECOLES Nouméa (suite) Dumbéa Paita	M : MATERNELLE E : ELEMENTAIRE P : PRIMAIRE	ORGANISATION EN AVRIL 2024 (Nombre de classes)				Total des classes avril 2024	Ecoles prioritaires	Ecoles BILINGUES	POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS A LA RENTREE 2025 <i>(Sans tenir compte des ouvertures/ fermetures de la carte scolaire 2025)</i>	PERSPECTIVES CARTE SCOLAIRE 2025 A titre indicatif au 1 août 2024
		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	CLIS						
RISBEC (Trianon)	P	3	7	Clis 1	11			1		
ROSES (Rivière-Salée)	M	5			5					
RUSSIER (Vallée du génie)	E		9		9					
SURLEAU (centre-ville)	P	3	6		9		B	2		
TALON (Logicoop)	E		5	Clis 1	6	P		2	Ouverture classes Fermeture de la CLIS	
TEYSSANDIER DE LAUBAREDE / PETIT POUCKET – GS (Vallée du Tir)	P	2	5	Clis 1	8					
TROUILLOT/HIBISCUS GS (Rivière-Salée)	P	3	11	Clis 1	15			2		
DUMBEA										
BARDOU (Koutio)	E		10	Clis 1	11	P				
BENEBIG (Koutio)	E		10	Clis 1	11	P		1		
CLAIN (Koutio)	E		15	Clis 1	16					
COLIBRIS (Katiramona)	M	5			5					
DE GRESLAN GS (Koutio)	P	3	10	Clis 1	14	P			Fermeture de classes	
DELACHARLERIE-ROLLY GS (Koutio)	P	6	13	Clis 1	20			2		
DILLENSEGER GS (Auteuil)	P	4	8	Clis 1	13			1		
DORBRITZ (Pointe à la Dorade)	P	6	12		18		B	3		
DUBOISE (Katiramona)	E		10	Clis 1	11					
DUMBEA SUR MER (Dumbéa)	P	3	5		8		B	4		
FONG (Koutio)	E		11		11	P		1		
FONG MATERNELLE	M	6			6	P		2	Possible ouverture de classe	
HIGGINSON	P	3	6		9	P				
MAINGUET (Koutio)	E		12		12					
MYOSOTIS (Koutio)	M	5			5			1	Possible ouverture de classe	
NIAOULIS (Koutio)	M	5			5					
OASIS (Koutio)	M	8			8			2		
ORANGERS (Koutio)	M	8			8				Fermeture de classe	
PAITA										
ABEL	E		13	Clis 1	14		B	3		
COTTIN (Tamoá)	P	4	6		10	P				
GUSTIN	P	9	4		13		B	3	Fermeture de classes	
JEAN	P	6	9	Clis 1	16					
MARTINET (Tontouta)	P	3	6		9				Ouverture de classe	
OHLEN	E		10	Clis 1	11			1		
PADDON	E		9		9			1	Possible ouverture de classe	
PALMIERS	M	3			3				Ouverture de classes	
SCHEFFLERAS	E		11		11	P				
SCHEFFLERAS MATERNELLE	M	7			7			1		
VI-VETE	M	5			5					

ECOLES Mont-Dore Et Brousse	M : MATERNELLE E : ELEMENTAIRE P : PRIMAIRE	ORGANISATION EN AVRIL 2024 (Nombre de classes)				Total des classes avril 2024	Ecoles PRIORITAIRES	Ecoles BILINGUES	POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS A LA RENTREE 2025 (Sans tenir compte des ouvertures/ fermetures de la carte scolaire 2025)	PERSPECTIVES CARTE SCOLAIRE 2025 A titre indicatif au 1 août 2024
		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	CLIS						
MONT-DORE										
BOULARI GS	P	4	10	Clis 1	15			2		
BRIQUETERIE (Mont-Dore Sud)	P	3	6	Clis 1	10					
CHANIEL GS (Pont des Français)	P	3	6	Clis 1	10			1		
CLAVEL GS (Robinson)	P	7	3		10		B	2		
GALINIE (Robinson)	E		11		11		B			
COCCINELLES (Mont Dore Sud)	M	5			5				Ouverture de classe	
DAUPHINS (Vallon-Dore)	M	5			5			2		
ILE OUEN	P	1	1		2			1 dir ND		
PLUM GS	P	4	9		13				Possible fermeture de classe	
RIZIERE (La Coulée)	E		10	Clis 1	11	P				
SAINT-MICHEL	P	3	6		9	P		1		
VALLON-DORE	E		9		9			2		
YAHOUÉ GS	P	5	9		14			1		
YATE										
BANIAN GS (Yaté) + Goro	P	3	5		8	p		1	Fermeture d'1 classe	
BOULOUPARIS										
BOURGINE + Nassirah	M	6			6				Devient bilingue en 2025	
MATHIEU	E		9	Clis 1	10				Devient bilingue en 2025	
THIO										
THIO + Kouare GS	P	5	6		11	p				
LA FOA										
BEGONIAS	M	6			6					
LACOURT	E		12		12					
SARRAMEA										
BRAÏNO (KCB)	P	1	1		2					
MOINDOU										
FOREST	P	1	2		3					
BOURAIL										
LYS D'EAU + Bourrou + Pothe	P	9	5		14			3		
MICHEL	E		10	Clis 1	11					



Dans le cadre du mouvement des adjoints, il est à noter les regroupements d'écoles de la manière suivante :

- Mont-Dore : **Clavel / Galinie**
- Bourail : **Lys d'Eau / L. Michel**

Ces regroupements constituent un seul vœu (exemple : Vœu 1 = Clavel/Galinie).

L'affectation dans l'une ou l'autre des deux écoles sera déterminée en fonction du niveau de classe attribué.

2025

FERMETURES D'ÉCOLES

Suite aux exactions commises en mai / juin 2024, trois écoles de Nouméa seront fermées à la rentrée scolaire 2025 :

- G. Lods
- Les Orchidées
- Les Pervenches

CLIS

Fermetures :

- CLIS 1 de Talon
- CLIS 1 de G. Lods

Ouvertures :

- CLIS 1 à Noell / Mouchet
- CLIS 1 à Desbrosse

TBI

Pour des contraintes budgétaires, aucun déplacement de TBI ne sera réalisé dans le cadre du mouvement 2025 (le matériel ne suivra pas les enseignants « TBIstes »).

NOUVELLES ÉCOLES PROFILEES BILINGUE

Les écoles de Boulouparis, D. Mathieu et M. Bourguine, seront profilées « école bilingue français / anglais » à compter de la rentrée 2025.

Les postes de cette école qui seraient vacants par le jeu du mouvement (directeur et enseignants) seront profilés en ce sens (compétences avérées en langue anglaise / expérience en école bilingue).

VŒU DE MOBILITE VERS UNE ÉCOLE BILINGUE : tests de positionnement

Pour les enseignants qui envisagent une affectation en école bilingue en 2025 et qui souhaitent au préalable évaluer leur niveau d'anglais, un test de positionnement est proposé le **mercredi 21 août à 13h à la DERES (3^{ème} étage) sur inscription (mail à deres.bilingue@province-sud.nc).**



POSTES VACANTS

Tout poste est susceptible d'être vacant (principe des « chaises musicales ») et peut donc faire l'objet d'un vœu.

NIVEAU DE CLASSE

Pour l'ensemble des écoles, conformément aux recommandations de la DENC, il est rappelé que l'organisation du service des maîtres et notamment leur affectation sur un niveau de classe ou une des écoles d'un même groupe scolaire se fait au regard de la qualité du service rendu aux élèves.

Aucun enseignant ne peut prétendre disposer d'une priorité sur un niveau de classe sauf à justifier cette priorité par une compétence particulière.

Par conséquent, les derniers enseignants arrivés dans une école ont les mêmes droits que leurs collègues plus anciens sur l'attribution des classes.

CANDIDATURE MOUVEMENT : constitution du dossier de candidature

- Le dossier de candidature au mouvement P. Sud doit comprendre la version Excel du barème des fonctions sollicitées (adjoint et/ou directeur).
Le barème transmis sera vérifié par le SEDP et envoyé en retour aux candidats pour notification (avec ou sans ajustement) avant la simulation du mouvement.
- L'Arrêté de nomination en qualité de stagiaire est à joindre au dossier.
- Pour les fonctions de directeur d'école, un formulaire (pages 2-9 et 2-10) est à associer au dossier.

AFFECTATION EN ECOLE PRIORITAIRE

Les enseignants titulaires affectés et exerçant dans une école prioritaire de l'agglomération de Nouméa, bénéficient d'un régime indemnitaire spécifique.

AFFECTATION EN ECOLE BILINGUE

Les enseignants titulaires affectés dans une école bilingue et assurant la gestion d'une classe bilingue bénéficient d'un régime indemnitaire spécifique.



ENGAGEMENT

ENSEIGNEMENT SPECIALISE :

Les postes susceptibles d'être vacants seront attribués en priorité à des enseignants spécialisés ou s'engageant à suivre la formation CAPPEI ; dans tous les cas, l'avis pédagogique de l'inspecteur sur les demandes sera pris. Ces postes, demandant des compétences particulières, doivent être tenus pendant une durée minimale de 5 ans au sein de la province Sud (temps de formation CAPPEI inclus).

ENSEIGNEMENT BILINGUE :

Les enseignants affectés en école bilingue s'engagent à rester deux ans sur poste et 4 ans au sein du dispositif des écoles bilingues.

CHANGEMENT DE POSTE :

La province Sud se réserve le droit d'étudier toute demande motivée de mutation exceptionnelle avant le terme des

- 2 ans sur poste
- 4 ans en école bilingue
- 5 ans pour l'enseignement spécialisé

ENGAGEMENT :

L'expression d'un vœu dans l'enseignement spécialisé ou dans l'enseignement bilingue vaut engagement selon les durées précitées.

DIRECTEURS D'ÉCOLE

Rappel : tous les postes sont susceptibles d'être vacants pour le mouvement 2025 et peuvent faire l'objet d'un vœu.

FONCTIONS :

Les fonctions de directeur exigent un engagement et une disponibilité à la mesure des responsabilités exercées. Garant de l'exercice des valeurs républicaines, il veille au respect des principes de laïcité et de gratuité des enseignements, aux conditions du « climat scolaire », à la qualité des relations avec les partenaires et du dialogue avec les familles. Il garantit la continuité du service public.

Il assume des responsabilités pédagogiques, administratives et organisationnelles.

Pédagogie

Dans son rôle d'animateur pédagogique, le directeur organise, sous l'autorité des inspecteurs des circonscriptions chargées du contrôle pédagogique, la mise en œuvre des instructions et recommandations communiquées par la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Administration

- Responsable d'une école, d'un groupe scolaire ou d'un regroupement d'écoles, il met en œuvre les instructions et recommandations de la direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud. Il rend compte des événements ou incidents pouvant engager la responsabilité de cette dernière. Il renseigne, sous son autorité, les documents statistiques de la province relatifs à la scolarisation des élèves et à la gestion des personnels. Il conseille, à tous niveaux, les enseignants de son école et favorise l'intégration, au sein de l'équipe, des nouveaux personnels, particulièrement stagiaires et remplaçants.
- Correspondant de la collectivité employeur pour les personnels de la province (enseignants, enseignants spécialisés, éducateurs...), il recueille ou diffuse sous son couvert les circulaires et courriers administratifs dans leurs relations avec l'administration provinciale.

Action éducative

Il coordonne, dans l'école, les mesures éducatives ou sociales arrêtées pour les élèves en situation de handicap et les élèves en situation sociale précaire. Il organise les missions des accompagnatrices de vie et celles des éducateurs spécialisés placés sous l'autorité de l'enseignant dans les CLIS.

Protection de l'enfance, sécurité des biens et des personnes

Le directeur diffuse et fait respecter les instructions permanentes en matière de protection de l'enfance (signalements, saisine des organismes habilités...).

COMMUNES	Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2025
DUMBEA	HIGGINSON
MONT DORE	ILE OUEN (directeur non déchargé)
PAITA	GUSTIN (école bilingue)
	PADDON

Les candidatures seront traitées comme suit :

- ⇒ **Vous êtes déjà directeur et vous souhaitez un autre poste de direction** : vous faites acte de candidature par votre inscription au mouvement (*y compris formulaire pages 2-9 et 2-10*). Le cas échéant, un bilan partagé peut être envisagé. Un entretien peut également être sollicité auprès de la DERES pour ceux qui le souhaitent.
- ⇒ **Vous êtes directeur par intérim** : vous faites obligatoirement acte de candidature par votre inscription au mouvement.
- ⇒ **Vous êtes enseignant** : seuls les enseignants ayant bénéficié d'un avis favorable dans le cadre du mouvement 2024 (entretiens juin/juillet 2023) et suite à l'appel à candidature de mai 2024 peuvent exprimer leur(s) vœu(x).

Les candidatures aux fonctions de directeur doivent obligatoirement figurer sur la fiche individuelle des postes demandés (1 seule fiche par enseignant pour l'ensemble des vœux quelles que soient les fonctions visées).

Les postes de directeurs d'écoles sont des postes à profil. Le barème ne vaut qu'à titre indicatif. Le projet d'affectation des personnels sur les postes de direction prend en compte les barèmes de mutation, les vœux des candidats, les profils des candidats et leurs projets ainsi que l'intérêt du service.

Les candidats retenus pour occuper nouvellement des fonctions de directeur auront obligation de participer à la formation des directeurs d'école organisée en partenariat entre les trois provinces et la DENC et à la formation organisée par la province Sud préalablement à la rentrée scolaire (fin janvier / début février), s'ils ne l'ont pas déjà suivie.

Pour toute candidature sur un poste de directeur (déjà en poste ou non sur ces fonctions), le formulaire pages n° 2-9 et 2-10 devra être complété et transmis avec les autres documents liés au mouvement.

CANDIDATURE DIRECTEUR D'ECOLE Mouvement 2025

Vous êtes déjà directeur et vous souhaitez un autre poste de direction,
Vous êtes directeur par intérim,
Vous n'êtes pas directeur mais vous avez obtenu un avis favorable aux fonctions de directeur dans le cadre du mouvement 2024 (entretiens 2023) ou à l'issue des entretiens menés en juillet 2024

- ➡ Vous faites **obligatoirement** acte de candidature par votre inscription au mouvement en adressant :
- le présent dossier de candidature
 - la fiche individuelle)
 - la feuille de vœu) cf pages 1-6 à 1-9 de la partie 1 de la circulaire du mouvement
 - la grille de calcul du barème)

Les postes de directeur d'école sont des postes à profils. Le barème ne vaut qu'à titre indicatif.

Nom : _____ Prénom : _____

Fonctions exercées en 2024 :

A titre définitif : _____ A titre provisoire : _____

Affectation en 2024 :

A titre définitif : _____ A titre provisoire : _____

Bilan de vos trois dernières années d'exercice (valorisation des projets menés, compétences spécifiques acquises, bilan de votre expérience de directeur ou d'intérim de direction...) :

Nom :

Prénom :

Motivation - critères qui vous incitent à faire le mouvement des directeurs :

Quelles connaissances (contexte, enjeux, spécificités) et quelle perspective avez-vous pour l'école que vous avez inscrite en premier vœu pour des fonctions de directeur :

Observations complémentaires éventuelles que vous souhaiteriez apporter à votre candidature :

Candidature poste directeur d'école P. Sud 2/2

ENSEIGNANTS dans les écoles bilingues français/anglais

Les postes des enseignants affectés dans les écoles bilingues sont des postes à profil. Les enseignants dispensent aux élèves un enseignement bilingue, en leur faisant bénéficier d'une immersion dans la culture anglophone.

MISSIONS

L'enseignant exerçant en école bilingue a pour mission d'amener les élèves à acquérir l'ensemble des compétences des programmes de la Nouvelle-Calédonie ainsi que celles afférentes à l'apprentissage de l'anglais.

Il s'agit d'enseigner la langue anglaise ainsi que des disciplines en langue anglaise. Une partie des séances dans les autres disciplines est donc assurée en anglais, et l'ensemble des enseignements est articulé avec l'apprentissage de l'anglais ; l'objectif étant de tendre vers une parité horaire entre les enseignements en français et en anglais.

L'enseignant bilingue garde la totale responsabilité des enseignements, y compris quand les élèves sont pris en charge par un intervenant extérieur ou un locuteur. Il assure l'organisation et la mise en œuvre des activités.

Il peut être amené à exercer ses fonctions dans sa propre classe mais également en échange de services au sein de l'école.

QUALITES REQUISES

Le candidat doit avoir des compétences avérées en langue anglaise (niveau B2). Les candidatures seront examinées après un entretien avec une commission ad-hoc DERES-DENC, qui évaluera d'une part les qualités pédagogiques des candidats, et d'autre part leurs compétences linguistiques en se basant sur les critères suivants :

- Capacité de compréhension orale,
- Correction syntaxique et phonologique de l'expression orale,
- Capacité à communiquer avec aisance dans la langue anglaise,
- Bonne connaissance culturelle des pays anglophones.

Le candidat devra faire preuve de bonnes qualités relationnelles, d'une grande motivation, d'une capacité à mettre en œuvre des actions innovantes, de faculté d'adaptation et participer à la formation continue.

ECOLES BILINGUES ET PERSPECTIVES POSTES VACANTS A LA PROCHAINE RENTREE

Commune	Ecoles bilingues	Postes vacants à la rentrée 2025
Dumbéa	DORBRTIZ	3
	DUMBEA SUR MER	4
Mont Dore	CLAVEL / GALINIE	2
Nouméa	AMIOT	1
	LAIGLE	3
	SURLEAU	2
Paita	ABEL	3

Pour les enseignants qui envisagent une affectation en école bilingue en 2025, un test de positionnement est proposé le **mercredi 21 août à 13h à la DERES sur inscription (mail à deres.bilingue@province-sud.nc)**

Les enseignants affectés en école bilingue s'engagent à rester deux ans sur poste et 4 ans au sein du dispositif des écoles bilingues.

ENSEIGNANTS LOCUTEURS EN LANGUES ET CULTURE KANAK

La délibération du congrès du 26 septembre 2005, stipule que l'enseignement des langues et de la culture kanak est mis en place à l'initiative des provinces en fonction de leurs réalités culturelles et linguistiques.

MISSIONS

L'enseignant locuteur met en œuvre une pédagogie adaptée au profil linguistique de chaque enfant (renforcement ou initiation). Il établit une programmation en concertation avec les enseignants des classes d'origine des élèves.

PROFIL

Un enseignant locuteur est un maître qualifié en langues et culture kanak. **Il constitue une ressource supplémentaire mise à la disposition de l'école où il est affecté.**

Il devra faire preuve de qualités relationnelles, d'une grande motivation, de capacités de propositions et de mise en œuvre d'actions innovantes.

Les candidatures seront examinées après un entretien avec une commission de la DERES (employeur).

POSTES DE LOCUTEUR EN LANGUE KANAK (Susceptible d'actualisation selon les besoins)

Langue	Ecole	Nombre de postes 2025	Observations
Drehu	Desbrosse	2	2 ouvertures en 2025
	Orchidées		2 fermetures en 2025
	Œillets	1	
	Noell/Mouchet	1	
	Pensées Briqueterie	1	Poste mutualisé sur les 2 écoles
Nengone	Fonrobert	2	
	Noell/Mouchet	2	
Xârâcuu	Bégonias	1	Poste mutualisé sur les 2 écoles
	Braino		
	Thio	1	
Oroë	Lys d'eau	1	
Numèè	Banian	1	

Il est précisé qu'en fonction des besoins de son école d'affectation, et pour nécessités de service, l'enseignant LCK pourra ponctuellement venir en soutien en classe ordinaire et prendre en charge une classe entière.

POSTES SPECIALISES – DESED, dispositif CLASSE, ESI et secrétaire CCEP SITUATION 2024 et PERSPECTIVES 2025

DESED IEP 1	ENSEIGNANTS SPECIALISES ET EN FORMATION	PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	SECRETAIRE CCEP
	9 2025 : 1 poste vacant	4	1
DESED IEP 2	ENSEIGNANTS SPECIALISES ET EN FORMATION	PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	SECRETAIRE CCEP
	9	4	1 2025 : poste vacant
DESED IEP 3	ENSEIGNANTS SPECIALISES ET EN FORMATION	PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	SECRETAIRE CCEP
	9 2025 : 3 postes vacants	4	1
DESED IEP 6	ENSEIGNANTS SPECIALISES ET EN FORMATION	PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	SECRETAIRE CCEP
	10 2025 : 1 poste vacant	3	1
DISPOSITIF CLASSE	1 poste vacant d'enseignant		

Postes d'enseignants spécialisés itinérants :

ESI 1 : Suivi des élèves présentant des troubles envahissants du développement	OPTION D
	3
ESI 2 : Suivi des élèves présentant des troubles des fonctions auditives	OPTION A
	2
ESI 3 : Suivi des élèves présentant des troubles des fonctions visuelles	OPTION B
	1
ESI 4 : Suivi des élèves présentant des troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes	OPTION C
	2

➔ **Les enseignants intéressés sont invités à joindre à leur dossier une lettre de motivation et un CV**

POSTES SPECIALISES - CLIS SITUATION 2024 et PERSPECTIVES 2025

COMUNE	ECOLES	TYPE CLIS	POSTES 2024	PERSPECTIVES 2025
Nouméa	BROQUET	CLIS 1	1	
	CDTL-Petit Poucet (GS)	CLIS 1	1	
	COURTOT GERVOLINO	CLIS 1	1	
	DESBROSSE			Ouverture CLIS 1
	GRISCELLI	CLIS 4	1	
	KOCH / CAPUCINES	CLIS 1	1	Poste vacant
	LERICHE	CLIS 1	1	
	LODS	CLIS 1	1	Fermeture école
	NOELL/MOUCHET			Ouverture CLIS 1
	RISBEC	CLIS 1	1	
	TALON	CLIS 1	1	Fermeture CLIS
TROUILLOT	CLIS 1	1		
Dumbéa	BARDOU	CLIS 1	1	
	BENEBIG	CLIS 1	1	
	CLAIN	CLIS 1	1	Poste vacant
	DE GRESLAN	CLIS 1	1	
	DELACHARLERIE ROLLY	CLIS 1	1	Poste vacant
	DILLENSEGER (GS)	CLIS 1	1	
	DUBOISE	CLIS 1	1	
Païta	ABEL	CLIS 1	1	
	JEAN	CLIS 1	1	
	OHLEN	CLIS 1	1	
Mont-Dore	CHANIEL (GS)	CLIS 1	1	Poste vacant
	BRIQUETERIE	CLIS 1	1	
	BOULARI (GS)	CLIS 1	1	
	RIZIERE	CLIS 1	1	Poste vacant
Boulouparis	MATHIEU	CLIS 1	1	
Bourail	MICHEL	CLIS 1	1	
TOTAL			26	26

➔ Les enseignants intéressés pour un poste en CLIS sont invités à joindre à leur dossier une lettre de motivation et un CV, ainsi que le formulaire d'engagement pour les enseignants non spécialisés